

ARCHÉOLOGIE EN VAUCLUSE

JOURNAL D'INFORMATION DU SERVICE D'ARCHÉOLOGIE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE VAUCLUSE



Conseil général de Vaucluse

35
JANVIER 2000



La mémoire et l'avenir

Les dates anniversaires, les années "rondes" de préférence, suscitent souvent le besoin de dresser un bilan. L'an 2000 qui, rappelons-le, nous met au seuil du troisième millénaire, ne fait pas exception à la règle. L'on voit ainsi fleurir des rétrospectives, des hiérarchies d'événements marquants, des compétitions d'hommes illustres, des échelles de valeur d'artistes novateurs. Cette propension à interroger le passé, à raviver la mémoire, et somme toute, à dégager les moments cruciaux de notre évolution, mérite réflexion.

Les archéologues pratiquent quotidiennement cet exercice purement théorique ou intellectuel, consistant à se plonger dans un moment, un lieu ou un contexte ancien, afin de saisir, à travers le temps, une mentalité, une sociabilité passées. Commune à toutes les disciplines historiques, cette restitution s'inscrit dans une démarche de connaissance, progressivement approfondie, des sociétés qui nous ont précédés et dont nous sommes héritiers. La finalité n'est pas d'accumuler des données événementielles ou d'engranger des collections d'objets, mais de saisir quels furent le sens et la portée des apports successifs, en matière artistique, économique, démographique... En d'autres termes l'Histoire n'a de valeur que si elle participe à la compréhension des phénomènes complexes de notre société actuelle, et à la mise en perspective, par le souvenir des faits et des expériences, d'une évolution future.

Cet effort de mémoire court le risque d'être détourné. Le regard sur ce qui fut – proche d'une sorte d'introspection – peut être porté de façon régressive et stérile.

Le danger est de projeter sur des temps révolus l'utopie d'une société aseptisée, béate, idyllique. Le mirage d'un Age d'Or ancien fait souvent cortège au refus ou à la peur du présent. L'archéologie n'est pas à l'abri de cette tentation et il arrive parfois que ses acteurs fassent refuge de temps idéalisés, qui n'ont jamais existé.

Cette discipline doit donc œuvrer à l'élaboration de l'avenir, et mettre à disposition du citoyen des connaissances et des lieux de mémoire à valeur exemplaire. Plus largement, l'action conduite par le Département de Vaucluse en matière de Culture et de Patrimoine s'inscrit résolument dans la construction de l'économie, du tourisme, des loisirs de demain. Dans le domaine culturel, l'an 2000 est l'occasion pour le Conseil général d'aider à l'accueil de la collection Lambert, riche ensemble d'art contemporain. Diverses manifestations, mises en valeur, restaurations et, n'en doutons pas, de nouvelles découvertes archéologiques majeures, célébreront également le patrimoine vauclusien.

Jacques Bérard
Président du Conseil général
Thierry Mariani
Président de la Commission
Culture et Tourisme

Directeur de la publication :
Jacques Bérard
Journal expédié gratuitement
sur simple demande
Conseil général de Vaucluse
Service d'Archéologie
84909 Avignon cedex 9

SÉMINAIRES

**Service d'Archéologie
du Conseil général de
Vaucluse - Université
d'Avignon et des Pays de
Vaucluse**

Coordonnateurs : Dominique Carru, Michel Provost
Lieu : Université Sainte-Marthe, Avignon

Vendredi 24 mars 2000, de 9h à 17h
*Récents découvertes en archéologie funéraire
antique*
par J.-M. Mignon et all.

Vendredi 7 avril 2000 de 9h à 17h
*Domaines agricoles vauclusiens dans l'Antiquité :
l'apport des fouilles récentes*
par D. Carru et all.


**20 conférences
autour de l'an 2000**

Archipal et la ville d'Apt proposent au cours de l'année 2000 un cycle de 20 conférences qui retracent l'histoire du Pays d'Apt au cours de ces vingt derniers siècles. Le thème privilégié de ces exposés sera celui des rencontres et des échanges entre les cultures.

La clôture de cette année sera marquée par une Journée débat intitulée : "Le passé pour quel avenir ?" La question posée, si elle concerne directement l'historien et l'archéologue quant à la raison même de leurs recherches, s'adresse à tous, philosophes, enseignants, élus, chefs d'entreprise, architectes et urbanistes... citoyens de tous âges.

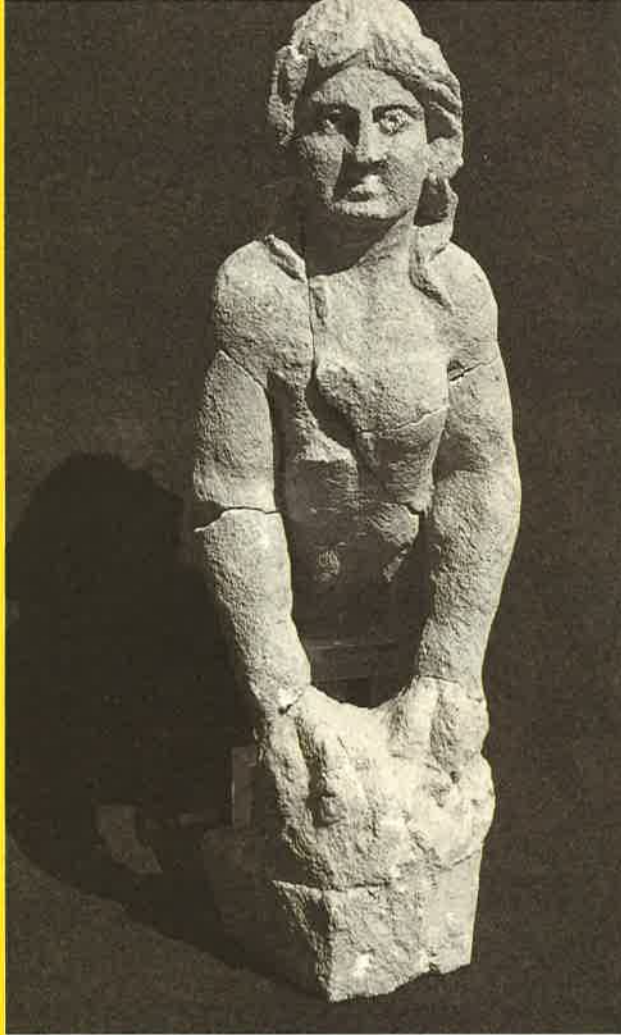
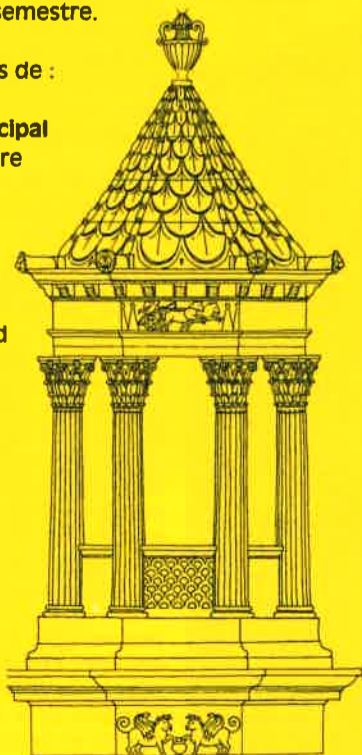
L'ensemble des conférences et des débats sera publié dans un ouvrage : *Apt et son pays, vingt siècles d'histoire*, proposé en souscription à partir du mois de juin (parution début 2001).

D'ores et déjà, le programme des conférences est établi pour le premier semestre.

Renseignements auprès de :

Ville d'Apt-Musée municipal
27, rue de l'Amphithéâtre
84400 APT
tél. 04 90 04 76 65
fax 04 90 74 28 13

Archipal
4, rue Philippe de Girard
BP 30
84401 APT cedex
tél. 04 90 74 40 72


**Orange
Fourches Vieilles**

La fouille de sauvetage qui a suivi les sondages pratiqués sur le site de Fourches Vieilles, a mis au jour une portion de la nécropole établie le long de la voie d'Agrippa, au nord de la ville antique.

Dans l'emprise de la fouille (800 m² environ) et du sud vers le nord se succèdent quatre concessions funéraires de tailles très diverses : deux enclos carrés de 140 m² chacun (A&B), un mausolée carré isolé de 35 m² (C) et un enclos carré (D) de 1300 m² (restitution) contenant un enclos funéraire de 175 m² (restitution).

Les vestiges sont très dérasés sur la majeure partie du site mais l'existence d'une vaste dépression marginale a contribué à la conservation exceptionnelle d'un grand nombre de blocs d'architecture des deux mausolées. Cette dépression peut résulter du creusement artificiel d'une gravière exploitée pour l'entretien de la chaussée adjacente, ou plus vraisemblablement, d'un chenal naturel creusé par une crue de l'Aigue. Selon cette dernière hypothèse, l'eau aurait sapé les fondations du mausolée circulaire et de son mur de clôture, entraînant et engouffrant dans le chenal les maçonneries des deux ouvrages. Les blocs du mausolée carré ont également été engloutis dans la dépression bien que l'eau n'ait que faiblement entamé sa fondation, peut-être y ont-ils été précipités ultérieurement.

Une analyse sédimentologique précisera l'origine de la dépression et les conditions de l'effondrement des monuments. On peut déjà affirmer que cette destruction est survenue alors que les mausolées étaient encore parés de leur décor sculpté et dans un état de fraîcheur qui suggère une datation haute, au plus tard au terme de la période antique.

L'ENCLOS A

De ce premier enclos, en partie fouillé, ne subsiste que le massif de fondation, très mal conservé, du mur de clôture. La largeur de l'enclos, 11,80 m (40 pieds romains de 0,295 m) porte à restituer une parcelle carrée de 40 pieds de côté. L'entrée pouvait s'ouvrir à l'ouest sur la voie. De son organisation interne rien n'est conservé, hormis une sépulture à incinération, en caisson quadrangulaire formé de quatre briques. Pillée et très abîmée, elle était encore dotée d'une lampe à huile à double bec datable du règne d'Auguste.

L'ENCLOS B

La fouille partielle de ce deuxième enclos permet pourtant une lecture complète de son organisation. Seule demeure la fondation des murs de clôtures, souvent épierrée. D'après un élément de chaperon conservé, le couronnement de la clôture était fait de grands blocs semi cylindriques à épaulements. L'enclos carré (40 pieds de côté) ouvrait à l'ouest, par un portail relativement étroit si l'on se fie à l'implantation des sépultures entre lesquelles un passage d'un mètre, au plus, pouvait être ménagé. Au centre de l'enclos, une surface carrée de 4,50 m de côté, gravillonnée et vierge de toute tombe, correspond à l'emprise d'un monument funéraire. En l'absence de réelle fondation maçonnée, on pense à un simple autel. L'*ustrinum* était établi au pied de l'autel supposé, face à l'entrée. Le comblement très cendré de la fosse rectangulaire (80 x 150 cm) aux parois rubéfiées contenait des charbons, des fragments de céramique et de verre brûlés, des clous et des restes osseux en partie calcinés. Tout autour, mais souvent au pied du mur de clôture ou de l'autel présumé, une vingtaine de sépultures ont été repérées et fouillées. Certaines étaient très abîmées par le creusement récent d'un fossé. D'autres, mieux conservées, possédaient un mobilier remarquable, composé d'urnes cinéraires en céramique ou en pierre et de nombreux petits vases placés en dépôt.

Les urnes cinéraires de pierre ont la forme de petites cuves cylindriques, de 40 cm de hauteur et de diamètre, à paroi externe facettée. Les restes osseux sont directement déposés à l'intérieur, avec pour seule dotation un balsamaire en verre et une lampe à huile. Les autres urnes cinéraires remplissent des vases de cuisine en céramique commune grise ou claire et leur couvercle. Le dépôt se compose alors presque toujours d'un balsamaire en verre et d'une lampe à huile placés dans l'urne même et d'assiettes, bols, cruchons placés à l'extérieur de l'urne. Les fosses réceptacles de l'urne et des offrandes sont généralement de forme carrée, sur 45 cm de côté.

Il faut noter que certaines urnes ont sans doute accueilli au moins deux dépôts successifs, que certains dépôts d'ossements ou de résidus de crémation se sont faits sans urne et que des sépultures ont été endommagées par le creusement d'une nouvelle fosse.

Enfin, un cercueil de plomb était enfoui dans la partie sud, à la base du mur de clôture. Une bouteille de verre et un petit vase de céramique étaient placés à la tête du cercueil dont le contenu a été récemment fouillé en labora-

SITES



toire. L'ensemble des données, confronté aux indices attendus de l'étude céramologique, sera exploité pour élaborer un schéma évolutif de l'activité de la concession funéraire. D'ores et déjà, à l'examen du mobilier recueilli, il semble que la période d'activité se situe entre le milieu du I^{er} siècle de notre ère et le milieu du II^e siècle.

LE MAUSOLÉE C

De ce monument élevé entre les enclos B et D, sur une parcelle étroite ou sur un espace résiduel, ne subsiste qu'un massif de fondation carré de 5,90 m de côté (soit 20 pieds) pour 70 cm de profondeur. L'arase supérieure du massif porte l'empreinte et quelques éclats de pierre des blocs de grand appareil de la base du mausolée, en calcaire coquillier de couleur jaune-ocre qui s'apparente à celui utilisé pour la construction du théâtre et de l'arc de triomphe. Les blocs étaient engagés de 1,15 m dans la maçonnerie.

Un grand nombre de blocs de calcaire blanc sculptés se sont effondrés dans l'excavation qui borde le mausolée au nord. Pour l'essentiel, ils appartiennent aux assises supérieures de la construction. Le dessin général du monument peut être néanmoins proposé : un mausolée à trois niveaux en forme de tour.

Le premier niveau, de plan carré, reposait sur une base à degrés, ses faces portaient peut-être un décor sculpté en bas relief, avec en partie haute, une guirlande de fruits et de fleurs enrubannée, maintenue par des bucranes, assortie de masques tragiques de théâtre.

Le passage au deuxième niveau de plan octogonal devait être marqué par la présence aux angles du premier étage, de grandes sphinges sculptées en ronde bosse jouant le rôle de gardiennes du tombeau. Des fragments de deux statues de ce type, découverts parmi les blocs effondrés, donnent une image de ces créatures apotropaïques dotées d'un corps de lionne ailée à buste de femme. L'une d'entre elles,



au moins, maintenait sous sa patte antérieure un crâne humain sculpté dans la pierre, rappel du caractère funéraire de la représentation.

Le deuxième étage, sans doute rythmé par une série de pilastres d'angle posés sur une base moulurée très saillante, était décoré dans sa partie supérieure d'un bas relief figurant des griffons affrontés, la patte antérieure posée sur une urne funéraire. Au faite, pouvaient prendre place des acrotères dont un, et divers fragments d'un second, ont été découverts : ils adoptent l'apparence d'un masque de cyclope à la chevelure finement ciselée, soulignée par de profonds sillons.

Le troisième niveau, sorte de tholos octogonale, à huit colonnes cannelées et chapiteaux corinthiens, comportait une frise en bas relief développant une scène de course de char dans le cirque. Un attelage de deux chevaux (bige) conduit par une figure d'Éros, se déplace le long de la spina.



Des éléments de garde corps à décor géométrique garnissaient les entrecolonnes. Une corniche à modillons et caissons à fleurons soulignait le sommet de ce niveau. Des fragments sculptés en ronde bosse suggèrent la présence, à l'intérieur de la tholos, d'une ou plusieurs statues à l'effigie du ou des défunts ; mais la taille réduite des fragments interdit toute restitution.

Un toit pyramidal couvert de larges écailles, aux arêtes ornées de perles et pirouettes, surmonté d'une urne funéraire factice en pierre, couronnait l'édifice. Des antéfixes à tête de lion marquaient les angles de la corniche, à la base du toit. Il est probable qu'une série de sphinges formant acrotères, de dimensions plus modestes que celles du premier plan, rythmait ce dernier niveau.

Une analyse pétrographique sera nécessaire pour déterminer les carrières d'origine des pierres utilisées et l'étude du décor sculpté, (technique, facture, iconographie) palliera peut-être l'absence d'autres indices de datation. Les premières observations tendraient à situer la construction du mausolée sous le règne d'Auguste. Le monument est sans doute à rapprocher du mausolée des *Julii* de Glanum, de celui de Faverolles, par son organisation générale. Par son décor sculpté, il se rapproche de celui de l'Île-du-Comte à Beaucaire et des sculptures de l'arc de triomphe d'Orange.

L'ENCLOS D ET LE MAUSOLÉE CIRCULAIRE

En supposant que le centre du monument correspond au centre de l'enclos, celui-ci pouvait être de plan carré sur 35,50 m de côté (120 pieds : largeur d'un *actus*). Un tronçon effondré du mur de clôture montre une maçonnerie parée de moellons soigneusement équarris, couverte par de grands blocs semi-cylindriques à épaulement formant chaperon. Le mausolée circulaire était une construction pleine, de type *tumulus* qui pouvait avoir 17,50 m (60 pieds) de diamètre à la base. L'importante masse de terre contenue à l'intérieur du monument était maintenue par un réseau de murs de refend rayonnants entre lesquels s'intercalaient des contreforts semi-circulaires verticaux. Cette puissante construction assurait la stabilité de l'ouvrage. A l'emplacement du mausolée, ne demeurent que quelques tronçons de maçonnerie de fondation des murs rayonnants et contreforts (80 cm de largeur) et du mur de façade (1,60 m de largeur). Seules les tranchées de récupération de ces structures offrent une lecture au sol du monument dans son ensemble.

Les blocs effondrés, une soixantaine environ, appartiennent surtout aux assises basses de la construction mais permettent néanmoins de proposer une restitution générale.

La base (1,20 m de hauteur) se présentait sous la forme d'un massif circulaire semi-enterré à degrés, constitué de deux assises de grands blocs trapézoïdaux de calcaire coquillier ocre-jaune. La longueur de ces blocs, 1,60 m pour la première

assise, 1,30 m pour la seconde témoigne, de la monumentalité de l'ouvrage.

L'élévation courante du monument, réalisée en calcaire blanc reposait sur une large moulure et montrait un parement à léger bossage formé d'assises de 45 cm de hauteur. La hauteur totale de l'élévation demeure, quant à elle, inconnue.

Sur ce parement, et face à la voie, devait être placée l'inscription funéraire gravée sur une grande plaque de marbre blanc dont le texte peut être lu ainsi :

(TITUS) POMPEIUS (T(ITI) L(IBERTUS) PALATINA TRIBU) PHRIXUS
LONGUS. SEUIR FIRMO IULIO
ET COPIA MUNATIA LUGUDUNI.
UIUOS SIBI FECIT :
REGINI EIUS L(IBERTUS) EX SACROVIRI GENTE
QUI DECESSIT ROMAE ANN(ORUM) XVII

et traduit : Titus Pompeius Phrixus Longus, affranchi de Titus (Pompeius Reginus), de la tribu Palatina, sévir (augustin) de (Colonia) firma Iulia (Secundarum Arausio) et de (Colonia) Copia Munatia Lugdunum, a élevé pour lui-même (ce monument) de son vivant ; affranchi de (Titus Pompeius) Reginus, de la famille de Sacrovirus qui est mort à Rome à l'âge de dix-sept ans.

Si l'inscription révèle le nom du défunt et renseigne de façon étonnamment précise sur son affranchisseur, elle n'apporte aucune information d'ordre chronologique. On en retiendra cependant que le défunt devait appartenir, tout comme son maître ou les membres de la famille de ce dernier, aux notabilités d'Arausio.

Le couronnement du mausolée n'est que partiellement restituable. Plusieurs blocs, sans bossage, moulurés en partie haute, se situaient au-dessous d'une frise dont aucun élément n'a été découvert, ou formaient eux-mêmes une frise lisse. Deux blocs témoignent de l'existence d'une corniche richement décorée de caissons à fleurons et de modillons à feuilles d'acanthé. L'inscription pouvait prendre place directement sous la corniche comme le suggère une trace d'encastrement, lisible au dessous de l'un des deux blocs. Trois acrotères de grande taille, figurant Bacchus, Hercule et un Cyclope surmontaient la corniche. La partition du plan du mausolée en huit compartiments nous incite à reproduire ce rythme dans la disposition du décor et donc à restituer cinq autres acrotères sur le pourtour de la corniche.

S'agissant d'un *tumulus*, il faut imaginer que le monument se poursuivait en élévation par un cône de terre évoquant les *tumuli* primitifs. Au sommet du cône, sur une colonne de maçonnerie prolongeant le centre de la construction étoilée pouvait prendre place une statue à l'effigie du défunt. Une main en pierre, grandeur nature, sculptée en ronde-bosse a été découverte parmi les blocs.

- en couverture, Avignon, place de la Principale, dégagement d'une mosaïque
- en vignette de couverture, Orange, Fourches Vieilles, bas relief de la frise sommitale d'un mausolée : deux griffons affrontés

page 2
Orange, Fourches Vieilles

- 1- blocs d'architecture effondrés (mausolée circulaire)
- 2- mausolée C, troisième niveau, restitution.
- 3- acrotère du troisième niveau, sphinge tenant entre ses griffes un crâne humain.
- 4- acrotère au masque de cyclope, (h. 74 cm.).
- 5- blocs effondrés, simulacre d'urne funéraire placée au sommet du mausolée.
- 6- tête de grande sphinge, (h. 28 cm).
- 7- bas relief, architrave : course de char dans l'amphithéâtre
- 8- buste de grande sphinge, en cours de dégagement.

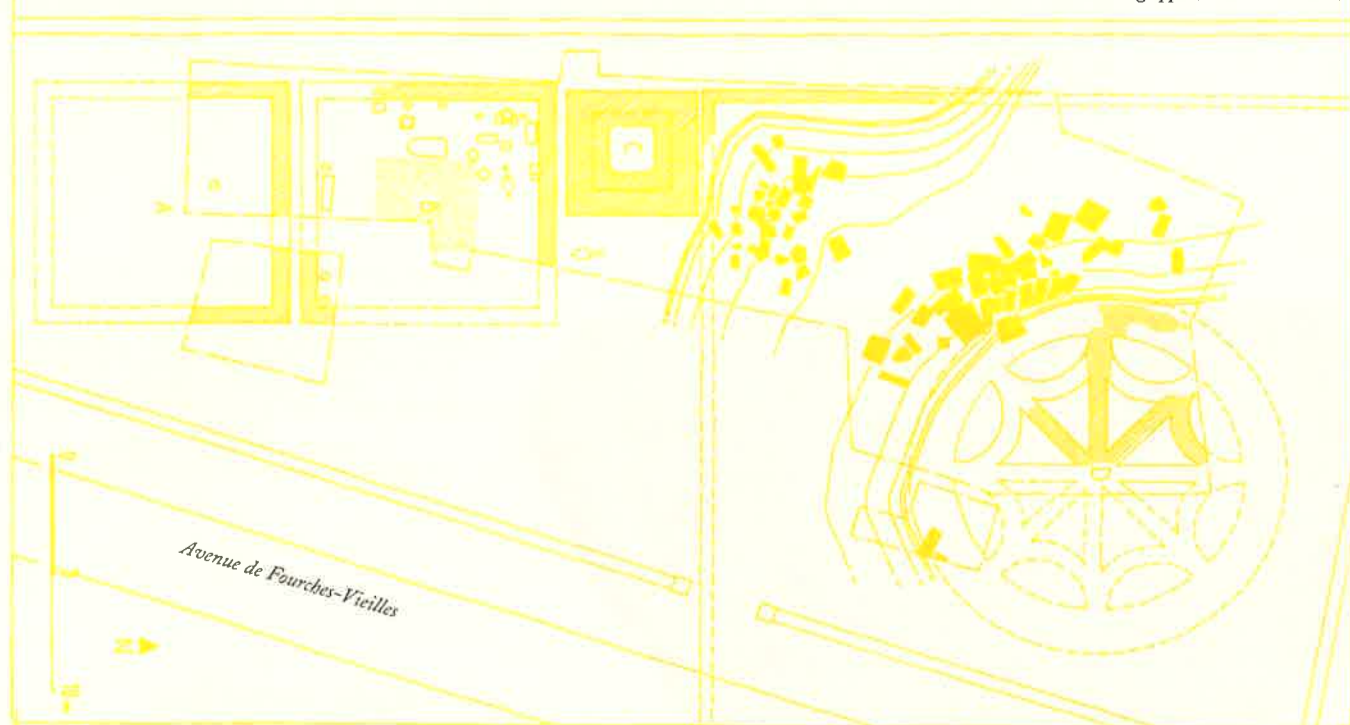
11



page 3

- 9- sépulture à incinération de l'enclos B : urne cinéraire, picbet et petite urne en céramique commune claire ; assiettes, bols et gobelets à godrons en verre.
- 10- mobilier d'une sépulture à incinération.
- 11- mausolée circulaire : épitaphe de Titus Pompeius Phrixus Longus (l. 148 cm, h. 88 cm).
- 12- plan du site

voie d'Agrippa (route nationale 7)



12



Le Crestet Vaison-la-Romaine Aqueduc du Groseau

Sur les traces du chanoine Sautel qui avait dans les années 20 proposé un tracé hypothétique de l'aqueduc du Groseau alimentant la cité antique de Vaison, Catherine Dupuy, dans le cadre d'un mémoire de DEA, avec le soutien du Service d'archéologie du Conseil général de Vaucluse pour la réactualisation des levés topographiques, a repris l'ensemble du dossier concernant cet ouvrage.

Celui-ci, long de 11 km environ, captait les eaux de la source du Groseau sur le territoire de Malaucène, à une altitude voisine de 400 m, où les industries modernes qui ont occupé le cours supérieur de la rivière et les aménagements réalisés autour de la source ont probablement détruit toute trace de construction antique.

Les premières maçonneries reconnues, mises au jour en 1987 par des travaux de voirie sur la route départementale 938, se trouvent en contrebas du village du Crestet au lieu-dit Terre-Marine. Par la suite, de proche en proche, une vingtaine de points de découverte ont été repérés, aujourd'hui visibles jusqu'au lieu-dit les Fours-à-Chaux, à 500 m en amont du pont romain de Vaison.

Deux regards de visite contigus, parfaitement conservés, espacés de 79 m (distance respectant approximativement la règle antique des deux acres) ont été découverts en amont du vallon du Tarain, à l'intérieur duquel l'ouvrage s'infléchit en suivant les courbes de niveau. L'ouvrage, couvert en plein cintre, a une largeur pratiquement constante de 48 cm entre les couches de béton d'étanchéité des parois et une hauteur utile variant entre 1,05 m et 1,15 m.

Plusieurs questions demeurent, concernant le point d'aboutissement à Vaison : mode de franchissement de l'Ouvèze (passage en siphon en amont du pont romain) et présence ou non d'un *castellum* distribuant les eaux vers les différents utilisateurs.

Aucun élément, inscription ou mobilier archéologique piégé dans les niveaux de construction, ne permet pour l'instant de dater cet ouvrage.

Goult Irrison

Une campagne de sondages, consécutive à des travaux agricoles, a permis d'exhumer en avril 1999 un ensemble de structures en creux d'âge protohistorique (Âge du Bronze), à 1,5 km au sud-est du village, en rive gauche du Coulon-Calavon dont le site est distant de 700 m environ. Nous retiendrons une remarquable série céramique, technologiquement homogène et rattachable au début de l'Âge du Bronze ancien (*circa* 2000 av. J.-C.), mise au jour dans le *locus* 1 du sondage 1. Cet ensemble comprend, entre autres récipients, un vase biconique, quatre tasses mono-ansées, deux cuillers, une faisselle et des fragments de jarres à cordon. Un tessin à décor dit "barbelé" complète ce mobilier d'une importance notable dans l'optique d'une meilleure caractérisation des séries céramiques du Sud-Est de la France de cette période.

Les autres sondages ont livré un mobilier plus récent (Bronze final et début de l'Âge du Fer). On retiendra ici l'ensemble recueilli dans la fosse 1 du sondage 2, uniquement constitué d'éléments de céramique de technologie fine appartenant à des fragments de jattes à épaulement et col divergent avec lèvres ornées de cannelures imputables sans ambiguïté au deuxième stade de la phase moyenne du Bronze final (Bronze final 2b - 1200 av. J.-C.).

Cette opération a donc permis de recueillir de précieuses informations sur la Protohistoire ancienne de ce secteur de la Provence nord-occidentale. Au-delà des découvertes, se pose le problème récurrent de l'arrachage des vignes et des défonçages de plus en plus profonds entraînant la destruction accélérée et systématique des sites pré et protohistoriques de plein air.

Goult Dolmen de l'Ubac

L'exploration archéologique du monument mégalithique de l'Ubac s'est poursuivie durant le mois de juillet 1999 et, ponctuellement, au cours de l'automne suivant, sous la direction conjointe du Service régional de l'Archéologie et du Service d'Archéologie du Conseil général de Vaucluse. Cette tombe découverte en 1995 dans la coupe abrupte de la rive gauche du Calavon taillée par la crue de 1994, avait déjà fait l'objet, depuis 1996, de trois campagnes de fouilles. Cette quatrième campagne portait particulièrement sur la chambre sépulcrale où les derniers niveaux ont fait apparaître un véritable dépôt funéraire avec connexions anatomiques partielles et groupements d'ossements. Jusqu'alors les décapages successifs n'avaient livré que des os dispersés. Dans le même temps, l'abondance du mobilier d'offrande, hors sépulture, a été confirmée. En effet, alors que le mobilier funéraire reste extrêmement rare dans la chambre sépulcrale (une armature de flèche et une pendeloque), les dépôts funéraires (grandes lames en silex brun, armature de



flèche, bols carénés et écuelle) se multiplient à la périphérie du tertre, concentrés dans le secteur prolongeant le couloir à l'ouest. On signalera parmi ces dépôts la présence d'une stèle incomplète, de forme trapézoïdale, en calcaire à grains fins, polie sur ses deux faces et sur ses trois côtés. Elle ne porte aucune trace de peinture ni de sculpture.

Cette campagne a, par ailleurs, permis d'éclaircir un certain nombre de points concernant le tertre et ses abords : si l'origine des blocs venant s'appuyer sur la masse du tertre posait problème, la réalisation d'un sondage dans le talus situé dans la partie sud-ouest du site (versant est de la colline des Artèmes) a révélé l'origine naturelle (dépôt de pente) de l'ensemble.

L'importance des incursions au Bronze ancien sur les bords du Calavon est, quant à elle, confirmée par les nombreuses traces exhumées (foyers et industrie lithique).

Enfin, la douzaine de datations radiométriques obtenues sur charbon et ossements permet aujourd'hui de caler chronologiquement les différents horizons de la longue séquence stratigraphique à l'intérieur de laquelle s'insère le monument : du Mésolithique (*circa* 6000 av. J.-C.) au premier Âge du Fer (*circa* 650 av. J.-C.) en passant par le Néolithique supérieur, le Chalcolithique et le Bronze ancien.

La prochaine et ultime campagne sera principalement consacrée à l'achèvement de la fouille de la chambre sépulcrale, au déblocage complet du couloir, aux relevés architecturaux et à l'extension de la fouille à la périphérie du tertre dans la zone susceptible de receler encore des offrandes hors sépulture.

Pernes-les-Fontaines Porte Notre Dame

Des travaux d'assainissement pratiqués dans la cave d'une maison sise porte Notre Dame à Pernes-les-Fontaines ont mis au jour un bloc de pierre sculpté, en remploi dans une maçonnerie moderne. Il s'agit d'une inscription de huit lignes gravées dans un cartouche ovale encadré de volutes et flanqué de deux personnages aux angles, tournés vers l'extérieur, de profil. Chaque personnage est représenté torse nu, portant la cuirasse romaine segmentée (*Ulorica segmentata*) à partir de la taille, le corps en extension un bras maintenu en arrière, la main serrée sur un anneau au dessus des volutes supérieures et les pieds posés sur la console moulurée qui sert de base au cartouche.

La partie haute de la pierre a été brisée. L'ensemble du bloc mesure environ 42 cm de long sur 19,5 cm de haut. Le cartouche a une longueur maximale de 19,5 cm pour 6 cm de haut. Des lignes régulièrement incisées dans la pierre ont servi de cadre pour la gravure du texte en lettres capitales. Aux quatrième et cinquième lignes on voit que le graveur a eu des difficultés à équilibrer sa mise en page, car les lettres finales en surnombre, sont inscrites au dessus de la ligne. Malgré des lacunes le texte a pu être déchiffré en grande partie :

ANTIENNE DE SAINT ROCH¹

AVE IROCHEI ISANICTISSIME NOBILI NATVS SAGVINE CRVCIS SIGINARIIS
SCHEIMATEI SINIISTRO TVO LATERE ROCHE PEREGRE
PROFECTVS , PESTIEROS CVRAS TACTVS ÆGROS SANAS MIRFICE
TANGENDO SALVTIFERE VALE ROCHE ANIGELICEI VOCIS CITATV
FLAMINE OBTINUISITHI DEIFICE A CVNCTIS PESTEM PELLEREI
ORA PRO NIOIBIS BEATE ROCHE I
VT MEREIAMVR PRÆSERVARI A PESTE

Salut très saint Roch né de noble sang, tu es marqué du signe
de la croix
sur ton côté gauche. Roch parti en pèlerin,
tu soignes les pestiférés, tu guéris merveilleusement les malades
en les touchant d'une main qui leur apporte la guérison.
Salut Ô Roch, pressé par le souffle
d'une voix angélique, tu as obtenu de Dieu d'éloigner de tous
la peste.

❧ Priez pour nous Bienheureux Roch
❧ Que nous méritions d'être préservés de la peste

Les litanies de saint Roch insérées dans deux livres de prière nous ont permis de confirmer cette lecture : l'antienne gravée sur la pierre de Pernes emprunte aux deux prières citées.

Nous ignorons l'origine de cette pierre sculptée, néanmoins, son relief et son ornementation portent à croire qu'elle appartenait à un élément de mobilier (autel) ou d'architecture (niche, porte), et le caractère proprement liturgique de l'inscription la situe dans un contexte religieux : chapelle ou église.

La chapelle Saint-Roch, reconstruite dès 1713 au quartier de Terre Morte sur le territoire de Pernes, est très éloignée du lieu de remploi et de découverte de l'antienne. En revanche, à proximité immédiate, se trouve la chapelle Notre-Dame de Grâce construite sur le pont Notre-Dame qui relie la ville à l'église paroissiale hors les murs, Notre-Dame de Nazareth. Depuis la fondation de l'édifice au XVI^e siècle, nombre de réparations, transformations, restaurations, furent autant d'occasions pour la récupération et le remploi de matériau ou d'éléments délaissés par les constructeurs. Or, c'est sous le vocable de Notre Dame de Grâce que ce petit sanctuaire est placé, non celui de Saint-Roch. Notre-Dame, c'est bien l'intercesseur le plus puissant, par elle passent toutes les grâces de Dieu, elle est la première invoquée aux temps d'épreuves. Cependant, un autel à saint Roch, ou une statue, aurait pu trouver place dans la chapelle de la Vierge, surtout si l'on prête attention au fait que la confrérie des maçons de Pernes y avait son siège ; confrérie dont l'un des patrons traditionnel est saint Roch. Aussi, en l'absence de toute stratigraphie, de tout contexte archéologique, il ne paraît pas trop audacieux d'avancer l'hypothèse d'un lien entre l'antienne à saint Roch et la chapelle Notre-Dame de Grâce.

Une étude en cours, de cet émouvant témoin de la dévotion populaire, portera particulièrement sur l'iconographie, le contexte architectural ou mobilier en lien avec le caractère liturgique de l'inscription.

¹ Une antienne est un refrain tiré d'un hymne ou d'un psaume et répété par le chœur au début et à la fin d'une psalmodie, voire entre chaque verset.

Bonnieux Pont Julien

Le site du pont Julien a fait l'objet d'un diagnostic archéologique complémentaire dans le cadre de l'élaboration du projet de mise en valeur des abords du pont et de détournement de la route départementale qui emprunte l'ouvrage. Quatre sondages, implantés contre le parement amont des culées nord et sud et au pied de chacune des deux piles, ont été réalisés.

Contre le parement de la culée sud, le dégagement des diverses structures bâties a mis en évidence l'aménagement d'un canal d'époque médiévale qui se poursuit en traversant la culée de part en part et dont on peut penser qu'il était destiné à actionner la roue d'un moulin, probablement situé contre le parement aval de la même culée. D'autres aménagements plus récents concernent un second canal percant également la culée mais dans un but encore non déterminé. L'étude du parement distingue la maçonnerie antique très arasée des maçonneries récentes, destinées à rehausser le niveau de la chaussée et à modifier son orientation : alors que la chaussée antique bifurquait vers l'ouest au sortir du pont, la route actuelle suit un tracé rectiligne vers le sud.

Le dégagement des structures, au pied du parement de la culée nord, a révélé les fondations d'une série de quatre puissants contreforts épaulant la maçonnerie antique de la culée, ainsi que la fondation d'un mur parapet bordant la voie antique au sortir du pont. Comme dans le sondage précédent, et pour les mêmes raisons, d'importantes maçonneries d'époque moderne prolongent la construction antique.

Ces deux premiers sondages ont confirmé l'hypothèse du franchissement du Calavon par la voie Domitienne suivant un tracé en baïonnette et nous renseignent sur le niveau de la chaussée antique au sortir du pont, au droit des culées nord et sud. Ils apportent aussi la confirmation de la persistance d'une activité aux abords du pont au cours du Moyen Âge.

A la faveur du nettoyage des abords de la base de la pile sud, un assemblage de grands blocs de calcaire a été découvert. Soigneusement encastrés dans le rocher, ils formaient l'assise initiale d'une pile appartenant à un premier ouvrage antique de franchissement de la rivière. Par leur module, leur assemblage et les traces de mise en œuvre qu'ils portent, ces blocs sont comparables à ceux employés dans l'ouvrage aujourd'hui visible. La pile était toutefois de dimensions et de proportions différentes : plus longue et plus étroite, sans l'avant-bec dont la pile actuelle est dotée. Enfin, les parements est et ouest de cette première assise indiquent que l'ouvrage auquel appartenait la pile franchissait le Calavon suivant une direction oblique.

Aux abords de la base de la pile nord, le nettoyage a remis au jour une trace d'encastrement dans le rocher, relevée une première fois en 1963 et permis de reconnaître la première assise d'une pile de pont formée de grands blocs de pierre portant, là encore, des traces de mise en œuvre. Le relevé de ces traces conduit à restituer un assemblage très comparable à celui observé au pied de la pile sud. En outre l'alignement parfait des parements est et ouest de cette maçonnerie avec ceux de la pile découverte au sud confirme l'hypothèse de l'existence d'un premier ouvrage antique de franchissement du lit de la rivière suivant un tracé oblique.

Hormis son tracé, nous ne savons encore que très peu de chose de cet ouvrage antérieur au pont Julien, mais les dimensions des piles, leur espacement et l'obliquité relative du tablier nous incitent à restituer un ouvrage mixte, utilisant la pierre pour la construction des piles et le bois, sous la forme de grandes poutres assemblées ou composées, pour le tablier. Ce premier ouvrage ne devait pas s'élever très haut au-dessus du niveau de l'eau et il est permis d'imaginer que le Calavon en crue a pu l'emporter. La grande arche du pont Julien, en surélevant la chaussée permet au crues de s'écouler plus librement.



Pernes-les-Fontaines, Porte Notre-Dame,
antienne de saint Roch.

Camaret-sur-Aigues

La Butte de Saint-Martin

Le site, repéré à l'occasion de prospections de surface et menacé par un projet de déviation routière (raccordement des CD 975 et 43), a fait l'objet d'une fouille préventive portant sur deux cavités préhistoriques et près de 90 sépultures médiévales implantées sur une petite éminence qui domine de quelques mètres les terrains environnants. Le sol naturel est composé de dépôts fluviatiles d'âge würmien (glacis-terrasse de l'Aigue) formant un substrat gravillonneux particulièrement compact dans lequel sont creusées les fosses et les sépultures.

Les travaux agricoles liés à la culture de la vigne ont contribué à l'atténuation du relief et provoqué la destruction des vestiges les plus superficiels tels que la plupart des couvertures des tombes et plusieurs inhumations.

Les deux fosses préhistoriques renfermaient un mobilier lithique, céramique et osseux relativement abondant mais très fragmenté. Si l'industrie lithique, essentiellement représentée par des éclats non retouchés, est peu caractéristique, en revanche, certains décors céramiques récurrents - pastillage au repoussé et cannelures notamment - évoquent le Chalcolithique languedocien de type Fontbouisse. Ce Chalcolithique provençal est déjà bien représenté sur la rive orientale de la vallée du Rhône, dans les départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône (La Balance à Avignon, la Plaine des Blancs à Courthézon, la Bastide Blanche à Peyrolles, l'Hypogée des Crottes à Roaix).

Le cimetière est préférentiellement implanté au sommet et sur les versants nord et oriental de l'éminence dont la pente est de 5 % environ. L'emprise de la zone funéraire se développe sur 20 m d'est en ouest et sur 30 m au moins du nord au sud. Au nord, le terrain est limité par le CD 43 et il est vraisemblable que les travaux d'aménagement de celui-ci ont détruit l'extrémité septentrionale du cimetière. A l'est, il s'interrompt naturellement, au sud, il paraît se prolonger au-delà de la zone fouillée mais sa moindre largeur en cet endroit (15 m), pourrait signaler sa marge. A l'ouest enfin, les sépultures ne vont pas au-delà de la plate forme sommitale de la butte.

L'étude en cours des vestiges apporte déjà quelques informations générales sur ces sépultures. Dans leur grande majorité les tombes se réduisent à de simples fosses orientées vers l'est. Parfois le fond de la fosse est dallé de lauses ou de tegulae, souvent fragmentées, et les parois comportent des pierres posées de chant ou des fragments de tegulae. Le groupe des sépultures implantées au sommet du tertre se distingue, malgré un degré de destruction plus important, par l'emploi de tegulae peu fragmentées pour la réalisation du fond et des parois des tombes. On note également que l'utilisation de lauses ou de fragments de tegulae caractérise les sépultures situées à l'est et en contrebas de ce premier groupe. Par ailleurs c'est au sein de ces deux groupes que l'on observe le plus de recoupements de tombes.

Dans les parties orientale et méridionale du cimetière, on ne retrouve que très rarement des pierres de chant sur les parois des fosses, les sépultures y sont espacées avec plus de régularité et les recoupements sont rares.

Ces observations, confrontées aux données attendues de l'étude anthropologique en cours et de quelques datations, pourraient permettre de dégager un schéma évolutif du cimetière, mais il semble, d'ores et déjà, que son point d'origine se situe au sommet de l'éminence. A cet endroit, il faut signaler la présence d'une tombe de direction nord-sud, légèrement à l'écart des autres, encore couverte de lauses et fragments de tegulae et dont les parois étaient revêtues de pierres placées de chant. Aucun mobilier spécifique ne permet cependant de préciser sa datation.

Par ailleurs, dans le quart sud-est du cimetière, une tombe se distinguait des sépultures alentour par ses parois parfaitement doublées de pierre posées de chant, (la couverture ayant été arrachée par les labours) et par la présence, à droite de la tête du défunt d'un vase de céramique rouge de type pegau.

Enfin, le massif de fondation d'un calvaire moderne au sommet de la butte a entraîné la destruction partielle d'une sépulture et le regroupement des ossements dans la partie laissée intacte de la tombe.

Hormis le pegau mentionné ci-dessus, les sépultures ne recelaient aucun mobilier céramique. Les fragments d'un peigne en os à décor incisé ont été trouvés dans deux tombes remaniées du sommet du site.

Les Temples

Repéré dans les mêmes circonstances que celui de la butte de Saint-Martin, le site des Temples a fait l'objet d'une fouille de sauvetage urgent au printemps 1999, portant sur un habitat rural gallo-romain établi en plaine à quelques centaines de mètres à l'ouest de la butte.

Une couche de terre arable constituée d'alluvions limoneuses, d'une épaisseur variant de 40 à 80 cm, recouvre ici la terrasse de gravillons. Les constructions romaines ont été aménagées dans cette couche limoneuse et seules quelques fosses ont été creusées dans le gravillon. Les travaux viticoles ont détruit les vestiges les plus superficiels en sorte que les quelques structures bâties observées étaient littéralement hachées par les labours successifs. Les vestiges se répartissent sur un rectangle de 15 m (nord-sud) sur 18 m (est-ouest). Les murs semblent délimiter trois ailes de bâtiment enserrant une cour. L'aile nord est suggérée par les traces d'un petit mur, identifiable à un muret élevé entre des poteaux ou des colonnes, et par l'espace étroit et allongé qui lui est contigu au nord, correspondant sans doute à un portique desservant d'hypothétiques pièces d'habitation. Le mur limitant ces salles n'est lisible qu'à partir de sa tranchée d'épierrement. Les restes du muret sont trop lacunaires pour autoriser une restitution de la colonnade. Le sol du portique était en terre battue, une large fosse oblongue, comblée de bris de tuiles

de mortier et de pierre a spolié le centre de cet espace.

L'aile orientale, plus lisible, était compartimentée en deux pièces, au moins. Les sols de ces deux salles ne sont pas conservés. La partie septentrionale de la pièce nord était occupée par une immense fosse dépotoir dont le comblement était essentiellement composé de céramiques fragmentées et très usées. Les différentes céramiques identifiées appartiennent au vaisselier d'une habitation : céramique d'usage courant (cruches, urnes et jattes à pâte claire ou sombre) et céramiques fines de table (plats, assiettes et coupes en céramique sigillée sud-gauloise ou claire B) attribuables aux II^e et III^e siècles de notre ère.

L'aile sud se composait d'une salle unique, agrandie dans un second état de la construction. Située sous l'emprise d'un chemin desservant les parcelles agricoles, cette portion du site était heureusement moins perturbée. Le niveau d'effondrement de la toiture scellait les niveaux d'abandon, riches en mobilier céramique. Il s'agissait là pour l'essentiel de céramiques fines de table (assiettes en céramique sigillée claire B).

La cour, délimitée au nord, à l'ouest et au sud, par les corps de bâtiment, comportait dans l'angle nord-ouest un puits, et à son extrémité orientale une fosse semi circulaire d'un diamètre d'environ 5 m, d'une profondeur maximale de 0,5 m, de profil lentillaire. Sa limite sud est matérialisée par un mur de solides moellons liés au mortier construit suivant son diamètre. Le comblement de cette fosse a livré également un mobilier céramique abondant de même datation que les lots précédemment mentionnés.

Les résultats de cette opération, modestes en ce qui concerne les structures bâties, l'organisation du plan et l'articulation des différents sous espaces, sont en revanche riches quant au mobilier céramique. Outre la datation de la période d'occupation de cet habitat, il donne une image fidèle de la composition du vaisselier d'une habitation. Nombre de traces d'usage, cassures, fissures et éclats dus à la chaleur sur les vases de cuisson ou sur des vases accidentellement soumis au feu, ont pu être observées. De nombreux remontrages, de pièces jetées au dépotoir, ont été réalisés.

Avignon

Place de la Principale

Nous devons signaler la découverte d'un remarquable bas relief antique, lors des derniers travaux d'aménagement de la place, à l'emplacement de l'ancien cimetière de l'église paroissiale Notre-Dame la Principale. La sculpture a été recueillie en surface des niveaux de destruction antiques, sous les soubassements récents du transformateur électrique, transféré dans les nouveaux immeubles. La pierre appartient donc vraisemblablement au décor du monument public romain repéré lors des fouilles antérieures (1996-1997) dont la fonction (thermes ?) comme l'extension en direction de l'église, n'ont pu être appréciées.

La scène figurée est complète, le bloc étant sans doute encastré dans un mur secondaire du bâtiment et formant un décor isolé. Elle représente une victoire allée, posant l'une de ses jambes sur un globe, tenant une palme et une couronne. Cette représentation classique de l'allégorie, que l'on peut situer dans le II^e siècle ap. J.-C., est encadrée par deux trophées composés de différents éléments militaires : roue de char, manteau, carquois, lances, boucliers, casques et enseignes. L'œuvre qui n'est pas d'un ciseau très habile présente toutefois un intérêt majeur. Elle conserve en effet les pigments de peinture qui rehaussaient la sculpture. Des teintes rouges, vertes et jaunes, soulignent les détails de la composition et colorent les aplats. Cette conservation exceptionnelle de la conception originelle de la scène offre une perspective majeure pour l'étude de la sculpture régionale antique. Cette pièce de musée enrichit enfin le corpus du décor sculpté avignonnais gallo-romain, dont aucun élément n'avait été retrouvé depuis les fouilles de la rue Gélina en 1853 et 1855.

Avignon

îlot du Blanchissage

L'îlot du Blanchissage (ancien parking Saint-Roch) est localisé à l'extérieur des remparts de la ville, entre la gare SNCF et l'avenue du Blanchissage. Il s'agit d'un secteur périurbain des agglomérations antique et médiévale, à proximité immédiate de l'emplacement supposé des berges du Rhône. Il recèle néanmoins un potentiel archéologique certain, puisque situé sous l'extension présumée de la nécropole antique se développant le long de la *via Agrippa*. A l'époque médiévale, le terrain, distant des portes Saint-Michel et Saint-Roch de plus de 200 m, se situe à l'écart des voies desservant la ville, mais jouxte le cimetière et le prieuré de Champfleury fondé au début du XIV^e siècle.

Le terrain a fait l'objet d'une fouille préventive, de décembre 1998 à mi février 1999, motivée par un projet immobilier comportant un parking souterrain. Cette opération succédait à une campagne de sondages menée en 1994, qui avait révélé la présence de constructions d'époque antique, étendues sur une superficie d'environ 2000 m². Ce bâti était scellé par un épais apport de limons d'origine fluviatile, vierge de vestige archéologique, hormis quelques tessons médiévaux attestant la pratique de l'épandage, dans un secteur apparemment mis en culture.

La fouille a permis le dégagement extensif des niveaux archéologiques sur une superficie proche de 2000 m². La stratigraphie s'est avérée être plus complexe que ne l'avaient laissé supposer les résultats des sondages préalables, avec plusieurs phases de constructions, intercalées de niveaux de limons. La présence de ces limons ainsi que celle de nombreux apports de graviers, interprétés comme des remblais d'assainissement, trahissent le caractère inon-



Avignon, place de la Principale.
bas relief de la Victoire.

dable de ce secteur, probablement soumis de manière régulière aux crues du Rhône.

L'occupation la plus ancienne peut être datée de la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. Elle n'a pu être observée que dans la partie septentrionale du site. L'organisation du bâti n'a pas été clairement appréhendée en raison des destructions occasionnées par les constructions ultérieures. C'est l'importance numérique et la particularité du mobilier céramique, qui ont permis de proposer de voir là un probable atelier de production. En effet, une vaste fosse-dépotoir a livré un abondant matériel céramique, constitué, presque exclusivement, de céramique à pâte claire. Trois formes de récipient dominant nettement au sein de cet ensemble.

Il s'agit de cruches à col large et lèvres en amande, d'amphoules et de mortiers. On note également la présence d'une sole rubéfiée, vestige d'un four entièrement arasé.

A cette occupation, scellée par un apport de limon, succède un petit habitat qui reprend partiellement le bâti antérieur. Il est daté de la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C.

A l'époque augustéenne est construite une villa dont l'architecture emploie des murs en pierres sèches, ou liés à la terre, et des élévations en brique de terre. La majeure partie de la zone résidentielle se développe sous l'emprise de bâtiments existants, au sud du chantier. Ainsi, seules quelques pièces ont pu être explorées partiellement. Certaines d'entre elles, dont la fonction n'a pas été déterminée, présentent des enduits muraux peints. Un autre espace, probablement une cuisine, a livré un four en cloche mobile, assimilable aux fours à galettes encore en usage dans de nombreux pays méditerranéens.

Au nord de ce secteur résidentiel, se développent des espaces à vocation utilitaire, dont une vaste cour abritant deux fours circulaires et un puits. En l'absence de résidus caractérisés, hormis quelques fragments de bronze et de fer, il est difficile de préciser la destination de ces fours. Cet établissement est bordé à l'ouest par un axe de circulation, matérialisé par d'importants apports de graviers.

Après la destruction de la villa, qui semble pouvoir être imputée à une crue du Rhône, le secteur connaît une nouvelle occupation à vocation artisanale ou commerciale. De vastes espaces ouverts, aux sols constitués de mortier de chaux, qui ont livré de très nombreux tessons d'amphoules, pourraient correspondre à des cours ou des zones de stockage. On note également la présence de foyers (ou fours) d'un type bien particulier. Ils sont formés d'une fosse de petites dimensions, associée à un creusement rectiligne de plusieurs mètres de long. Le fond et les parois de l'ensemble



Avignon, îlot du Blanchissage.
vue générale du site.

de la structure sont rubéfiés sur une épaisseur de plusieurs centimètres. La fonction de ces aménagements nous reste inconnue.

Cet établissement semble être abandonné à la fin du I^{er} siècle de notre ère, de même que la voie qui le borde. Plusieurs établissements, à vocation, semble-t-il artisanale ou commerciale, se sont succédés à cet endroit du début du I^{er} siècle av. J.-C. à l'époque flavienne, malgré le caractère inondable du secteur. Il faut probablement envisager que la proximité du fleuve, importante voie de communication, s'avérait nécessaire aux activités menées ici.



Avignon, îlot du Blanchissage
ci-contre - drachme d'Avignon, 120-50 av. J.-C.
à droite - monnaies





Carpentras, route de Pernes,
inscription d'Ateius Rufus

Carpentras

Route de Pernes

Lors de travaux d'adduction d'eau, réalisés au mois d'août dernier à la périphérie méridionale de Carpentras, quartier Sainte Famille, les ouvriers d'une entreprise de terrassement exhumèrent un bloc taillé dans une tranchée étroite. La pierre, rejetée sur le côté de l'excavation fut remise à M. Groslier, du Groupe Archéologique de Carpentras, alors que le chantier était achevé et les réseaux remblayés.

Toutefois une prospection, conduite à l'endroit précis de ces travaux, a livré tegulae moellons, amphores gauloises, sigillées Drag. 33 et claire B. La présence d'un site d'occupation actif vers la fin du I^{er} siècle et le II^e siècle ap. J.-C. ne fait donc aucun doute. Une gravière creusée aux abords de la zone d'extension des débris de surface ne laisse apparaître aucun élément maçonné dans ses talus, mais montre l'épandage d'un niveau de démolition.

Le bloc taillé dans un calcaire fin oligocène (dit " pierre de Saint-Didier "), était appelé à l'origine à être encastré dans un mur et porte sur sa face visible une inscription assez soignée. Le champ épigraphique est incomplet à droite mais la cassure n'affecte que l'extrémité des première et quatrième lignes. Le texte peut se lire :

Q'ATEIVS CALVENTIV(S)
L'ATEIVS RVFVS
MERCVRIO V'S L(M)
QVOD VOVIT CALVENTI(L...
CAPITONIS FIL

Ateius Rufus, affranchi libéré par Quintus Ateius Calventius, a fait élever (cette pierre) à Mercure, selon son vœu et ses mérites, lequel a fait aussi ce vœu au nom de Capitonis, fils de Calventius (?).

Le terrain, où a été mise au jour cette inscription, est actuellement en friche et voué à terme, à être recouvert par une zone industrielle. Une intervention archéologique future pourrait donc préciser le contexte de cette découverte. Pour l'heure, il est possible d'envisager qu'un sanctuaire dédié à Mercure ait été élevé à cet emplacement, aux abords de la ville et à proximité d'une voie d'accès principale (route reliant au sud la voie Domitienne par Venasque).

Apt

Boulevard Joffre

Faisant suite à l'évaluation archéologique conduite en 1997, une importante fouille de sauvetage a été réalisée à Apt, de juillet à octobre, par le Service d'archéologie de Vaucluse en collaboration avec la ville d'Apt. La parcelle explorée, d'une superficie de 3450 m², se situe à l'emplacement d'anciens établissements industriels (usines Gay) fondés dans la première moitié du XX^e siècle, sur des vergers et des jardins. Plus anciennement, ces terrains, situés à l'extérieur de l'agglomération médiévale et en dehors du tracé de ses remparts, occupaient la partie sud d'une vaste propriété agricole dénommée le Clos. Cette propriété fut, dans les années 1902-1903, scindée et urbanisée par la création de grands boulevards (Elzéard Pin, Camille Pelletan, Joffre). Lors du percement de ces artères, l'érudite aptésien Fernand Sauve put observer de nombreux vestiges gallo-romains. Ces informations, et d'autres découvertes ponctuelles faites lors de l'implantation des usines Gay, permettaient de restituer à cet emplacement des quartiers résidentiels de la ville romaine.

Les constructions reconnues (1300 m²) appartiennent effectivement à des maisons de la ville antique et correspondent à l'extension maximale de l'agglomération. Le contexte topographique est assez proche de celui des sites de Puymin à Vaison-la-Romaine. Les habitats sont établis sur des terrasses aménagées au pied des contreforts du Luberon, dont la pente est ici sensiblement orientée vers le nord.

Une maison principale est centrée autour d'une salle carrée à sol de béton (*atrium* ?) et comprend de nombreuses pièces de service, des espaces de circulation. Elle possédait sans doute un étage noble où se trouvaient les chambres. L'une des pièces du rez-de-chaussée identifiée à une cuisine, pourvu d'un âtre, d'une réserve (à amphores Dressel 20) et d'un exutoire, conservait un aménagement de sol particulier : des bases en pierre alignées supportaient vraisemblablement un plancher de bois ou un caillebotis. Ailleurs, la maison aux murs enduits de revêtements de chaux, avec simple encadrement de peinture rouge autour des portes, ne montrait pas de signes luxueux (absence de marbre, sols de terre battue, quelques pièces à *terrazzo*). L'enfouissement par colluvionnement assez important sur cette terrasse, a largement contribué à la conservation de ces constructions, dont les murs dépassaient par endroit un mètre d'élévation, et où toutes les ouvertures pourvues de seuils monolithes ont été percées.

A l'ouest, une parcelle mitoyenne est occupée, dans le dernier état, par un grand jardin, bordé au sud par une unique grande pièce (bases en pierre disposées en quinconce, égout affleurant). En relation avec cette découverte, un remarquable four de potier témoigne de la vocation artisanale des derniers aménagements de cet espace. Deux états plus anciens montrent que d'autres unités d'habitation s'étaient superposées à cet emplacement, et avaient été totalement arasées.

Ces deux groupes distincts (aucune communication existante entre eux, différentiel de niveaux stratigraphiques importants et murs accolés non liés), s'étendant d'est en ouest sur la même terrasse étaient longés au sud par une ruelle desservant une troisième maison. Il ne subsistait que des traces de substructions de cette dernière, établie sur le talus amont et très érodée depuis l'Antiquité. Enfin un quatrième ensemble comprenait un hangar en bordure de rue, qui abritait un puits et sans doute une écurie.

L'aménagement de viabilisation et de nivellement des terrains, par la construction des murs de soutènement se met en place dans les années 70/80 ap. J.-C. Les maisons qui connaissent de nombreuses réfections sont essentiellement occupées au II^e siècle, et abandonnées progressivement dans les deux premières décennies du III^e siècle de notre ère. On note une relative paupérisation du cadre de vie, et l'on perçoit l'évolution d'une fonction résidentielle (à forte densité) vers une vocation artisanale de la zone. La désaffectation s'effectue lentement, l'effondrement des toitures, puis des murs, se percevant remarquablement dans les niveaux successifs de destruction. Le terrain se nivelle naturellement et, au début du V^e siècle de notre ère, alors qu'aucun vestige antique n'est plus apparent, un autre aménagement en terrasse est créé. Des gros murs de soutènement en pierres non cimentées parcourent la zone selon des axes nouveaux. Les terrasses ainsi réalisées ne paraissent pas liées à des habitats mais plutôt à une mise en culture. En limite méridionale du site, la présence de deux sarcophages monolithes à couvercle en bâtière indique le développement d'une aire cimetériale paléochrétienne. Ce site apporte donc de précieux renseignements sur l'urbanisme d'*Apta Julia*, sur les axes d'orientation privilégiés qui s'insèrent dans la trame urbaine traditionnellement restituée, sur les programmes de viabilisation, mais également sur l'architecture domestique courante, dans une ville où aucune *domus* n'avait encore été dégagée.

Apt

Boulevard Camille Pelletan

Un autre terrain, occupé de même par les anciennes usines Gay, quartier du Clos, a fait l'objet de sondages archéologiques d'évaluation au mois de septembre. La parcelle située à cent mètres au nord du site précédent, a révélé une occupation très similaire : aménagement en terrasse de la pente naturelle, viabilisation, puis implantation de constructions domestiques, abandon précoce de ces habitats au début du III^e siècle de notre ère. Les maçonneries reconnues (murs et cloisons de maisons, sols de béton) montrent donc que le tissu urbain s'étendait de façon continue sur ce versant du relief, en direction du centre de l'agglomération. Toutefois, les vestiges sont ici très arasés, voire partiellement détruits par l'implantation du boulevard actuel. Un beau chapiteau à sculpture schématique (dite en fleur de lotus) constitue la seule découverte mobilière remarquable. La construction superficielle d'un nouveau local industriel n'affectant pas le sous-sol, n'a pas motivé une fouille préventive.

Modène

La Combe

Une petite intervention d'évaluation a été réalisée en juillet dernier, dans un terrain agricole promis à de profonds labours (arrachage de vignes). L'intérêt de l'opération, s'inscrivait dans la suite des fouilles conduites l'année précédente, à l'emplacement d'un enclos funéraire très remarquablement conservé (épitaphe, marque de signalisation, hale de clôture et douze tombes à incinération formant sans doute un petit groupe familial). Les sondages ont porté dans un terrain distant d'une centaine de mètres de cette nécropole des I^{er}-II^e siècles ap. J.-C., où l'épandage de mobilier en surface laissait entrevoir l'existence d'une exploitation agricole contemporaine.

Les recherches, qui n'ont pas permis de reconnaître de traces de construction de cette ferme, ont cependant rencontré d'importantes couches de démolition et de décharge. Ces niveaux peuvent indiquer la destruction totale du site d'habitat, lors de charruages anciens ou, plus probablement, une localisation voisine de cette ferme, au-delà de l'emprise du terrain sondé. Quoi qu'il en soit, les données chronologiques livrées sur l'occupation du site correspondent à celles du fonctionnement de la nécropole voisine. Il n'eut pas été sans enjeux que l'habitat ait perduré durant le Bas-Empire, ce qui supposait une translation du lieu funéraire originel.



à gauche - Apt, lampe à huile

à droite - Apt, boulevard Joffre, four de potier



Ce numéro d'archéologie en Vaucluse a été rédigé avec la collaboration de Jacques Buisson-Catli, Dominique Carru, Francis Chardon, Patrick De Michele, Isabelle Doray, Catherine Dupuy, Vincent Faure, Jacques Gasco, Anne Hasler, Jean-Marc Mignon, Jean-Pierre Pelletier, Jacques Planchon, Catherine Richardt, Gérard Sauzade, Blandine Silvestre, Lucy Vallauri, Stéphanie Zugmeyer.
Rédaction Blandine Silvestre
Maquette Saluces, Avignon
Journal semestriel
Dépôt légal à parution